



Une consommation importante d'alcool augmente le risque de cancer de la bouche, de la gorge, du larynx, de l'œsophage, du foie et du sein (chez la femme); et augmente aussi le risque de cancer colorectal chez l'homme.

BELGA

alcoolisées. C'est en effet la quantité d'alcool contenue dans la boisson qui détermine le risque, et cette quantité est similaire, qu'il s'agisse d'un verre de bière de 25 cl, de vin de 12 cl ou d'alcool fort de 2 cl."

5 Certains publics sont-ils plus vulnérables que d'autres ?

Oui. Les femmes enceintes: on ne connaît pas de valeur seuil qui permette d'éliminer un potentiel risque de syndrome d'alcoolisation fœtal.

Les enfants dont les cellules se multiplient rapidement. Les noyaux cellulaires sont donc d'autant plus sensibles aux différents agents cancérogènes.

Les personnes étant traitées pour un cancer ou après un traitement pour un cancer doivent aussi être particulièrement vigilantes.

Autre public vulnérable: les jeunes. C'est surtout chez eux que la consommation d'alcool aiguë est problématique: 20% avouent s'adonner au *binge drinking* au moins une fois par mois. Cette pratique consiste à boire au moins 4 verres d'alcool en moins de deux heures pour les femmes et 6 verres pour les hommes.

Enfin, les fumeurs doivent également redoubler de prudence car les effets cumulés du tabac et de l'alcool sont particulièrement nocifs. Le risque de développer un cancer de l'œsophage est multiplié par 10 chez une personne qui fume 10 cigarettes et boit 4 verres de boissons alcoolisées par jour, comparé au risque d'un individu qui ne fume pas et boit modérément (1 à 2 verres par jour). Dans le cas de 30 cigarettes et 8 verres de boissons alcoolisées, le risque est multiplié par 100.

Laurence Dardenne

3 QUESTIONS À



D.R.

D^r Anne Boucquiau

Manager Département expertise médico-scientifique & porte-parole francophone auprès de la Fondation contre le cancer

1 Quel est le message de la Fondation contre le cancer en ce qui concerne la consommation d'alcool ?

La Fondation contre le cancer suit le Conseil supérieur de la santé (CSS) qui a formulé une recommandation en 2018, selon laquelle les hommes et femmes adultes ne devraient pas consommer plus de dix verres standards d'alcool par semaine pour limiter les risques liés à l'alcool. Ces dix verres doivent idéalement être répartis sur plusieurs jours dans la semaine et il est préférable d'alterner les jours de consommation avec des jours de sobriété. Cette directive des dix verres par semaine tente d'établir un équilibre entre les risques pour la santé et la sécurité d'une part, et ce qui est acceptable socialement d'autre part. L'objectif est de donner un repère qui permettra aux consommateurs de réajuster en permanence leurs habitudes en matière de consommation d'alcool.

2 Devrait-on aller, comme pour le tabac, jusqu'à la tolérance zéro ? voire, comme certains le préconisent, indiquer sur les bouteilles des avertissements du type "L'alcool tue" ?

L'alcool engendre de multiples problèmes de santé mais également de société avec des comportements à risque, des accidents de la route, des accidents de travail...

L'alcool n'est évidemment pas indispensable à la vie. En termes de facteur de risque de cancer, le mieux est de s'en passer. Mais une très faible consommation d'alcool peut être compatible avec un bon état de santé.

La situation est toute différente pour le tabac. L'addiction à un produit qui s'avère mortel pour un consommateur sur deux entraîne une tolérance zéro. La Fondation contre le cancer est très impliquée contre le tabac - via l'Alliance pour un monde sans tabac et génération sans tabac - et propose TabacStop pour toute personne qui décide d'arrêter. Elle joue aussi un rôle important de plaidoyer contre la publicité, et la visibilité des produits du tabac.

L'objectif de Tournée minérale est de rompre des habitudes, d'inciter à se questionner, de modifier la norme. On ne s'adresse pas aux personnes qui sont en état de dépendance par rapport à l'alcool. La finalité en termes de santé publique est de réduire la consommation, en respectant les recommandations du CSS comme limite supérieure.

3 Que dire de l'effet protecteur de l'alcool et plus particulièrement du vin ?

Le seul effet protecteur supposé du vin, ou d'autres alcools d'ailleurs, porterait sur les maladies cardiovasculaires et la mortalité en général. Mais même dans ce cas, les dernières recommandations internationales revoient leurs normes à la baisse, ne dépassant pas un verre par jour tant pour les hommes que pour les femmes. De plus, dès qu'il y a consommation de plusieurs verres d'alcool par jour, les effets nocifs dépassent largement les bénéfices espérés.

L. D.

Coronavirus: le pic dans dix jours ?

Santé En Europe, la France a activé le mécanisme de protection civile de l'UE.

S'il faut en croire Zhong Nanshan, un des meilleurs spécialistes chinois des maladies respiratoires cité mardi par un média d'État, le pic de l'épidémie de pneumonie virale, qui sévit depuis décembre en Chine, pourrait se situer d'ici une semaine ou dix jours. Après quoi, le nombre de nouvelles contaminations devrait diminuer, alors que le bilan officiel faisait état, mardi, de 106 morts et plus de 4500 personnes contaminées. Un chiffre largement sous-estimé, d'après des chercheurs qui, dans le *South China Morning Post*, un journal de qualité à Hong Kong, parlaient de 44000 personnes potentiellement infectées.

Pour autant, d'après le scientifique chinois Zhong Nanshan, l'épidémie ne devrait pas connaître "un développement à grande échelle" et "le taux de mortalité (de l'actuelle pneumonie) devrait continuer à baisser" grâce aux efforts du personnel médical et en dépit de l'absence pour le moment de tout vaccin.

Rapatriements en Europe

En Europe, la Commission va déployer deux avions pour rapatrier quelque 350 ressortissants, dont 250 Français. Mardi soir, la France avait fait appel au mécanisme de protection civile de l'UE pour organiser un rapatriement de ses citoyens. Un premier avion devait partir ce mercredi avec des personnes ne présentant pas de symptômes et un deuxième, plus tard, avec des passagers possiblement contaminés.

En Belgique, tous les médecins généralistes du pays ont reçu un courrier détaillant la procédure à suivre dans l'hypothèse où ils seraient confrontés à un patient suspecté d'être touché par le coronavirus, a indiqué mardi la ministre de la Santé publique Maggie De Block (Open VLD) en commission Santé de la Chambre, rappelant que "le coronavirus était une pathologie respiratoire semblable à une grippe ordinaire", alors que la Belgique s'attend à une prochaine épidémie de grippe.

L. D. (avec AFP)